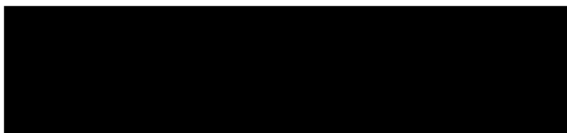


**PAR COURRIEL**

Québec, le 12 avril 2024



**Numéro de dossier : 2404015-015**

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 11 avril 2024 visant à obtenir copie des montants des subventions qui ont été octroyés et versés à ce jour par le ministère de la Culture et des Communications à la Ville de Lachute dans le cadre du projet de déménagement la bibliothèque municipale dans une ancienne église, au coût d'environ 16 millions de \$, ainsi que tous les montants non versés des subventions qui sont encore ou non à l'étude dans ce dossier.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.